

La lettre de l'AACC

n°4 - Juillet 2024

La vie de l'association - Compte-rendu de notre Assemblée Générale du 23 avril 2024

Après l'intervention de Jérôme Saddier, Président du Crédit Coopératif, Claire Besson ouvre la séance. 48 membres sont présents et 19 membres sont représentés sur un total de 175 membres, contre 193 au 31 décembre 2013. Nous avons enregistré 13 adhésions nouvelles, (4 « provinciaux » et 9 franciliens) et 162 renouvellements. 30 futurs retraités nous ont contactés, 22 via la DRH et 8 spontanément. Nous avons tenu 6 conseils d'administration en 2023.

5 visites quidées ont été organisées: Le Grand Orient de France (23 participants), le Crédit Municipal de Paris (33 participants), les Puces de Saint-Ouen, (17 participants), le village olympique, (12 participants), le château de Versailles, (23 participants) et un voyage à Amiens (31 participants).

Le Club Épargne s'est réuni au restaurant Vatel (26 participants) et en visioconférence (8 participants).

Le point a été fait sur notre Mutuelle KlésiaMut : tarifs 2024, nombre d'adhérents et équilibre financier du contrat.

Le trésorier a présenté le rapport financier. L'exercice se solde par une excédent de 6 963,45 €, contre un déficit de 6 039,95 € en 2022. La trésorerie disponible s'élève à 29 009,70 €. Le budget 2024 prévoit un déficit de 14 920 €, avec des frais de 38 020 € pour 23 100 € de recettes, en raison du budget prévisionnel pour fêter les 15 ans de l'association.

Pour de plus amples informations, consulter le site internet : https://www.aacc.ovh/

Règles de prise en charge des frais liés aux activités

- Pour la participation aux Assemblées générales et évènements exceptionnels (Anniversaire, Histoire du Crédit Coopératif, par exemple), prise en charge sur justificatif et dans la limite de 100 € des dépenses de transport engagées par les provinciaux.
- Pour les réunions thématiques (club épargne, visites, activités culturelles) organisées en région parisienne, prise en charge sur justificatif et dans la limite de 50 € des dépenses de transport engagées par les provinciaux.
- Pour les activités organisées en régions (visites, activités culturelles...), prise en charge sur justificatif et dans la limite de 50 € des dépenses de transport engagées par les adhérents provenant d'une région différente.

Le Bureau du Conseil d'administration

Claire Besson Présidente Stéphane Pette Secrétaire-adjoint Jean Frébourg Trésorier Laurence Roquencourt Trésorière adjointe Sorties culturelles Évelyne Carré Patrick Falaise Site internet

Sylviane Grison Relations extérieures Sylvie Durville Accueil des nouveaux retraités

DATES

Prochaines manifestations, voyages, visites...

Pour le 15^e anniversaire de l'AACC, le 10 octobre 2024 Le Grand Salon Offenbach nous est réservé!

Théâtre des Variétés - 7 Boulevard Montmartre à Paris 2ème









Accueil à partir de 11 h 30

11 h 30 à 12 h 15 Apéritif dans le hall du Théâtre

12 h 30 à 15 h 00 Déjeuner dans le salon Offenbach

15 h 00 à 17 h 00 Visite guidée des passages couverts

Si vous souhaitez participer à cet évènement, envoyez un message avant le 10 juillet à contact.aacc@gmail.com en précisant le nombre de participants. Merci.

Manifestations - Sorties - Visites

Montpellier insolite! Vendredi 19 avril 2024

Premières retrouvailles des anciens du CC de la région de Montpellier, le 19 avril après-midi, pour une visite guidée du vieux Montpellier. Un moment très convivial et culturel autour de notre guide Pauline Salembier qui nous a fait découvrir les multiples facettes du « Quartier de l'Écusson », anecdotes et faits historiques à l'appui. L'après-midi s'est terminé par une dégustation de vins régionaux, charcuteries, fromages et de chocolats dans la plus ancienne cave à vins de Montpellier. Un moment que nous souhaitons tous renouveler prochainement.

Participation: 10 personnes (7 adhérents et 3 conjoints).





Visite guidée privée de l'Opéra Garnier - Mardi 28 mai 2024

C'est en 1860 qu'un concours est lancé pour la construction d'un nouvel opéra à Paris. Le projet de Charles Garnier, jeune architecte, est retenu à l'unanimité de par son mélange exubérant de faste, de baroque et d'éclectisme. 73 sculpteurs et 14 peintres y travaillèrent jusqu'à son inauguration en janvier 1875. Long de 172m et large de 124m, l'Opéra Garnier est le plus vaste théâtre lyrique d'Europe, pouvant accueillir plus de 2 000 spectateurs. Guidé par notre conférencier, nous avons été émerveillés par la richesse de son architecture, le foisonnement de sa décoration et la variété des matériaux utilisés. La visite a commencé par la Rotonde des Abonnés qui servait autrefois à accueillir les spectateurs. C'est mélangée aux arabesques que nous avons découvert l'unique signature de l'architecte. La troublante Pythonisse nous a salués avant d'emprunter le majestueux Grand Escalier, menant à la salle de spectacle, aux salons et aux foyers. Les nombreuses peintures et sculptures font du Palais Garnier à la fois un théâtre et un musée.

Participation: 29 participants (22 adhérents et 7 conjoints)













Croisière du Vieux Paris, du Bassin de la Villette jusqu'au Musée d'Orsay - jeudi 20 juin 2024

Après l'embarquement au cœur du Parc de la Villette, à côté du manège, la croisière a débuté par le passage sous le pont-levant de Crimée et s'est poursuivie le long du Bassin de la Villette. Nous avons vécu des moments inoubliables en franchissant ponts tournants et écluses (écluse de Jaurès, écluse des Récollets...), franchies avec précaution par le capitaine du bateau jusqu'à l'écluse du port de l'Arsenal en passant sous la Bastille. Puis le bateau s'est engouffré sous une mystérieuse voûte souterraine percée de puits de lumière naturelle pour arriver sur la Seine. Des lieux incontournables de la capitale se sont succédés sous nos yeux : les hôtels particuliers de l'île Saint-Louis, la cathédrale Notre-Dame avec ses gigantesques grues, le musée du Louvre, le jardin des Tuileries... un voyage féérique, magique et enchanté... pour finir au pied du Musée d'Orsay à deux pas du quartier de Saint-Germain-des-Prés

Participation: 17 participants (13 adhérents et 4 conjoints)

















Informations

Renouvellement de la cotisation 2024

Si vous n'avez pas encore réglé votre cotisation à l'AACC (25 € en 2024), vous pouvez le faire :

- Par virement au compte de l'association ouvert à l'agence : Paris Courcelles IBAN: FR76 4255 9100 0008 0124 3966 821 Code BIC : CCOPFRPPXXX
- Par chèque à l'ordre de l'AACC envoyé à : AACC Jean Frébourg, 1, allée du Poirier 78240 Aigremont Un doute! Envoyez un message à contact.aacc@gmail.com

De nombreux adhérents étant intéressés par le livre d'Alain de Vaucresson, « Les Allatini, des années folles aux années noires », l'AACC s'est occupée de sa réimpression et a commandé, pour ses adhérents 30 exemplaires qui devraient être livrés courant juin 2024. Quelques exmplaires sont encore disponibles. Si vous êtes intéressé, envoyer un message à contact.aacc@gmail.com. Prix : 20 €.

https://www.ibacom.fr/les-allatini-des-annees-folles-aux-annees-noires

Les nouveaux adhérents au 2 ^e trimestre 2024			
Nom	Prénom	Ville	Mois d'adhésion
BRUNO	Andrée	Montpellier (34)	Avril 2024
GAURIOT	Pascale	Roissy-en-Brie (77)	Avril 2024
MALIVOIR	Patricia	Paris 9 ^e	Mai 2024
LE TILLY	Joseph	Péaule (56)	Mai 2024
AZINCOURT	Catherine	Limeil-Brévannes (94)	Juin 2024
JOURDE	Christine	Chamalières (63)	Juin 2024
DESSEVRES	Thierry	St-Sébastien-sur-Loire (44)	Juin 2024
DELAVARENNE	Annie	Pontlevoy (41)	Juin 2024

Au 30 juin 2024, l'AACC comptait 173 adhérents à jour de leur cotisation 2024 (175 à fin 2023). Objectif 2024: 180 membres

Retrouvez les comptes-rendus des Conseils d'Administration de l'AACC dans la rubrique « CONSEILS D'ADMINISTRATION » de l'espace Adhérents de notre site https://www.aacc.ovh/ L'animation de notre association repose sur l'investissement de bénévoles.

Nous vous invitons à candidater pour rejoindre le Conseil d'Administration de l'AACC : nous recherchons notamment des collègues pouvant intervenir dans les domaines de la communication et du site internet.

Écrivez à : contact.aacc@gmail.com ou à bessonclaire@orange.fr D'avance merci!

Pour le Conseil d'Administration, Claire Besson, présidente de l'AACC